



L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°64 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



Editorial du Prieur

Perspectives

Il me paraît opportun, en ce début d'année académique, de faire le tour de la situation du Prieuré St Ferréol et des œuvres qui l'entourent.

Tout d'abord la communauté du Prieuré : pour la première fois depuis plusieurs années, il n'y a pas de changement pour les prêtres! Mais nous avons eu la tristesse, après un an seulement, de voir partir le Frère Pascal, nommé au Prieuré St-François-de-Sales à FABRÈGUES. À sa place, nous accueillons, pour sa première nomination, le Frère Clément Tranchet, qui a prononcé ses premiers vœux il y a juste un an au Séminaire Saint Curé d'Ars à FLAVIGNY, et nous lui souhaitons la bienvenue! Comme le Frère Pascal, il sera, entre autres tâches, le maître de maison de l'Eglise St-Pie-X, et catéchiste à Aix-en-Provence. Les sœurs ont vu cet été le départ de Sœur Maria Helena, nommée en Argentine, et l'arrivée de Sœur Anne-Lætitia.

La rentrée de l'École Saint Ferréol est encourageante : avec 73 élèves, les effectifs remontent timidement mais sûrement, après plusieurs années de baisse. Je compte sur le soutien des amis et des bienfaiteurs de l'école, pas seulement pour le petit appel à l'aide que j'ai lancé pour la cantine, mais pour permettre à notre école hors contrat d'accueillir les enfants de toutes les familles, quelles que soient leurs situations financières, par le système existant de bourses et de réductions de scolarité. J'encourage aussi vivement tous ceux qui, sous la houlette de M. l'abbé CALLIER, Directeur, participent à l'organisation de la kermesse, du loto, et des autres manifestations de soutien de l'école (ventes de gâteaux prochainement, vente de vin...). Il y a même désormais, une équipe qui s'occupe des jardins de l'école et du prieuré, sans oublier l'« ATELIER DES MAMANS ».



En AVIGNON, l'École Saint Jean-Baptiste a effectué sa première rentrée le 19 septembre.

Enfin, pour terminer sur les écoles, ce que j'ai annoncé à l'occasion des deux réunions du mois de juin à Marseille et à Brignoles est fait, et je le confirme pour ceux qui sont déjà au courant par le téléphone arabe et par internet : l'équipe pour le Projet du Futur Collège Mgr de MAZENOD est en place ; les familles intéressées peuvent s'adresser, à AVIGNON, AIX, MARSEILLE, BRIGNOLES et TOULON, à leur « correspondant-familles » respectif, chargé de les informer et de rester en relation avec l'équipe-projet. Pour Marseille, adressez-vous (si je l'avais laissé en devinette, vous l'auriez trouvé facilement) à Monsieur Augustin LE

COCQ. L'équipe-projet, menée par M. Francis URVOIS (Brignoles), ne fera que reprendre le cahier des charges si bien élaboré par l'ancienne équipe de M. Jean-Marie DESAUTARD. Déjà des bienfaiteurs se manifestent (je vous en reparlerai) signe que la Providence a envie de souffler en poupe! Pour tous ceux qui ont eu, et qui ont à

cœur ce projet, c'est un encouragement.

Il est clair, selon les informations que nous avons de toute la France, que les jeunes familles s'installent désormais préférentiellement en fonction, non seulement des besoins professionnels (qu'en est-il vraiment de Marseille à l'heure actuelle?), mais de la proximité des Écoles secondaires catholiques fidèles à la Tradition. Serait-il normal que de jeunes foyers quittent la Provence, ou renoncent à s'y installer à cause de cela?

Voilà pour les écoles. Parlons maintenant de l'église Saint Pie X à Marseille : après deux ans d'interruption, les travaux entrepris par la Ville pour

mettre au normes les locaux de rangement de l'église vont reprendre! Si si, je vous l'assure! Mais entre-temps d'autres besoins de travaux se font sentir. Pas seulement les travaux complémentaires de l'orgue, mais par exemple la réfection de la table de communion en marbre, dont une partie s'est cassée cet été. Il me reste juste la place pour exprimer un vœu : celui que des fidèles bénévoles nous aident à

ouvrir l'église plus souvent, même lorsque les prêtres ne sont pas là, afin de permettre aux Marseillais, et aux non-marseillais de découvrir ce chef-d'œuvre du patrimoine de la Ville de Marseille, et en même temps de redécouvrir le Trésor de la Foi qui en est l'origine et qui l'habite à nouveau depuis le moment où la Ville l'a rendue au culte catholique en nous la confiant ■



NOUVELLES DU PRÉAU ...PAR M. L'ABBÉ CALLIER

1515, 1789, 1914-1918, 1939-1945. Quelques dates éparses. Voilà à quoi se résument bien souvent les connaissances

historiques du « Français de la rue » (et encore bien peu sauraient préciser la nature de la bataille de Marignan !)

Et pourtant l'histoire est une discipline qui tient une grande importance dans la vie humaine. Le mot histoire vient d'un mot grec qui signifie « raconter ».

L'histoire est un récit de faits passés où l'homme est présent. Pourquoi cet attrait des hommes pour l'histoire ?

Les hommes petits et grands aiment bien entendre des histoires (des vraies !) et l'histoire en comporte une multitude. Mise à part cette simple curiosité, mentionnons quelques uns des bienfaits que l'histoire peut nous apporter.

AU SERVICE DES SCIENCES

Lorsque Pie XII souhaite enseigner la morale du métier de comptable, il débute par une esquisse de l'histoire de cet art !

Saint Thomas d'Aquin commence ses études philosophiques par une synthèse de l'histoire de la pensée sur la question qu'il aborde. Bien évidemment, le but ultime n'est pas de faire de l'histoire de la philosophie, comme l'on fait presque systématiquement aujourd'hui. « *La philosophie ne consiste pas à savoir ce que les autres ont pensé, mais ce qu'il en est de la vérité des choses* » (saint

Thomas). En même temps, le philosophe réaliste se sait l'héritier de ses prédécesseurs : il sait que même au milieu de ces multiples erreurs se glissent des intuitions justes.

Ceci est encore plus vrai dans le domaine de la **politique**. En effet, cette discipline n'est pas une idéologie qui se construit séparément du réel. Elle prend pour point de départ l'observation de la vie sociale des hommes. Comment analyser la notion de droit sans observer sa réalisation dans l'histoire ? C'est la raison pour laquelle les droits romain et médiéval étaient, jusqu'il y a peu, systématiquement étudiés à l'université par les étudiants en droit. Nos contemporains comprendraient bien mieux la situation politique actuelle s'ils connaissaient l'histoire de leur pays.

L'histoire est un exemple moyen pour saisir combien la **vie humaine** est **traditionnelle**. Contrairement aux prétentions modernes, l'homme ne devient pas grand en faisant table rase des acquis des générations précédentes mais en acceptant humblement sa place d'héritier : « *Nous sommes des nains juchés sur les épaules de géants* » écrivait-on au XIIe siècle.

DANS LE DOMAINE SURNATUREL

Plus spécialement dans le domaine surnaturel, l'histoire de l'Eglise en particulier est au service de la théologie. En effet, l'histoire des définitions des dogmes révélés donne une assise pour mieux comprendre les dogmes.

L'histoire nous **manifeste indirectement certains mystères de foi**. En particulier, elle met en évidence l'action surnaturelle de Dieu à travers les siècles, en particulier à travers la vie des saints. Elle illustre magnifiquement le combat entre les deux cités décrit par saint Jean dans

l'Apocalypse. Saint Augustin, Bossuet et plus près de nous les Pères Emmanuel et Calmel nous le montrent de façon saisissante. L'histoire de l'Eglise doit nourrir notre confiance dans la Providence de Dieu (Cf. l'ouvrage *La sainte Eglise à travers son Histoire*, R.P. Jean-Dominique).

Par l'histoire, nous voyons combien l'homme, laissé à ses seules forces humaines et blessé par les conséquences du péché originel, est bien limité dans sa persévérance dans le bien : la **grâce** apparaît strictement **nécessaire** tant dans le domaine intellectuel que dans son agir et l'homme erre facilement quand il s'appuie sur ses seules ressources.

AU SERVICE DU BIEN

Cicéron enseignait que « l'histoire est **maîtresse de vie** ». Cette formule souvent reprise à travers les siècles est justifiée. En effet, la vertu de **prudence** se nourrit de l'expérience. Celle-ci peut être favorisée par l'étude de l'histoire. Si l'on constate que telle décision politique ou que telle évolution sociale a abouti à des conséquences similaires à travers les siècles, il peut être légitime d'en tirer des conclusions pour l'attitude à tenir présentement. Mais, les circonstances ne sont jamais strictement identiques et les actions humaines résultent du libre arbitre, ces inférences ont donc des limites. Avec quelques réserves, l'affirmation : « *le passé n'est que la préface de l'avenir* » (Abbé Aubry) reste vraie.

En particulier, l'histoire démontre combien les **réalisations humaines sont lentes et précaires** : il a fallu plus de douze siècles pour construire la Chrétienté, sans compter la constitution des soubassements des civilisations romaine et grecques ; au moment même de son apogée (XIIIe siècle), les premiers germes corrupteurs étaient déjà à l'œuvre dans les domaines



Bède le vénérable, St Patron des historiens

intellectuel et politique. Il a fallu plus de deux siècles à la Grèce pour élaborer une philosophie assez complète, grâce au génie particulier d'Aristote.

Par l'histoire, nous pouvons constater combien la **prudence** est **difficile** à mettre en pratique : au milieu de circonstances complexes, l'homme doit souvent se contenter de certitudes très relatives dans ses décisions. Les décisions de prudence ne se déduisent pas selon une logique toute « mathématique ». En particulier, l'histoire nous donne l'exemple de chefs d'Etat chrétiens qui, dans la souffrance, ont dû parfois tolérer quelque mal pour le bien de la cité. Oui, la réalité humaine est bien complexe. C'est une leçon d'indulgence.

Dès l'âge antique, l'histoire a été considérée comme **édificatrice** : « il y a là un trait fondamental de l'historiographie grecque et romaine : l'histoire doit édifier, d'où son rôle important dans l'éducation. Les œuvres de Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Salluste et Plutarque illustrent ce moralisme [nous dirions cette capacité d'attirer à la vertu] qui voit l'historiographie, et pas seulement la biographie, proposer au lecteur des exemples positifs et négatifs » (D.

Marguerat) Bien évidemment, cette finalité ne doit pas dénaturer l'histoire et la transformer en moralisme qui, au sens strict, est « cet envahissement de la morale qui empêche de traiter chaque matière selon ses exigences propres ». « L'enseignement de l'histoire touche nécessairement à des positions primordiales du monde moral ». Si on fait de l'histoire selon la rigueur qui s'impose, selon sa méthode propre, « sans la forcer, ni l'infléchir, on fait non seulement de l'enseignement mais encore de l'éducation », c'est-à-dire qu'on élève à la vertu. (P. Calmel)

L'histoire de notre propre pays, de la Chrétienté et de son rayonnement à travers le monde (missions), de la vie des saints et de la Sainte Eglise contribuent à nourrir l'**amour** de notre héritage et donc notre zèle pour le transmettre. « C'est un devoir de connaître l'histoire de son pays. Il faut rendre ce juste hommage aux aïeux qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ; il faut prendre possession de leur antique gloire (...) il faut enfin s'instruire pour l'avenir, et apprendre par quelles vertus une nation subsiste et grandit » (E. Keller). G. Thibon souligne que l'histoire prouve que rien n'est définitivement acquis et que l'héritage réclame notre fidélité : « Est-

il enseignement plus viril pour les jeunes générations que de leur montrer qu'aucun héritage du passé n'est acquis, qu'aucune promesse de l'avenir n'est certaine et que la réalité de demain dépend uniquement de leur fidélité, de leur courage ».



Cicéron : "l'Histoire est maîtresse de vie"

Que ces quelques considérations nous encouragent à faire lire des ouvrages historiques à nos enfants et à nous y plonger nous aussi. Nous examinerons dans notre prochain numéro comment choisir les historiens auxquels nous recourons ■



Bulletin quotidien du 14/09 2011

COMMUNICATO: INCONTRO TRA LA CONGREGAZIONE PER LA DOTTRINA DELLA FEDE E LA FRATERNITÀ SAN PIO X

TESTO IN LINGUA FRANCESE

Le 14 septembre 2011, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a eu lieu une rencontre de son Éminence Révérendissime le cardinal William Levada, Préfet de cette Congrégation et Président de la Commission pontificale *Ecclésia Dei*, Son Excellence Monseigneur Luis Ladaria, s.j., secrétaire de cette Congrégation, et Monseigneur Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission pontificale *Ecclésia Dei*, avec Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, et Messieurs les abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély, Assistants généraux de la Fraternité.

À la suite de la supplique adressée le 15 décembre 2008 par le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à sa Sainteté le Pape Benoît XVI, le Saint-Père avait pris la décision de lever l'excommunication des quatre évêques consacrés par Monseigneur Marcel Lefebvre, afin de surmonter les difficultés et les problèmes d'ordre doctrinal et de parvenir à la réduction de la fracture existante.

Obéissant à la volonté du Saint-Père, une commission mixte d'études, composée d'experts de la Fraternité sacerdotale saint Pie X et d'experts de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, s'est réunie à huit reprises pour des rencontres qui ont eu lieu à Rome entre le mois d'octobre 2009 et le mois d'avril 2011. Ces colloques, dont l'objectif était d'exposer et d'approfondir les difficultés doctrinales majeures sur des thèmes controversés, ont atteint leur but, qui était de clarifier les positions respectives et leurs motivations.

Compte tenu des préoccupations et des instances présentées par la Fraternité sacerdotale saint Pie X à propos du respect de l'intégrité de la foi catholique face à l'*herméneutique de la rupture* du concile Vatican II à l'égard de la Tradition – herméneutique mentionnée par le Pape Benoît XVI dans son discours à la Curie romaine en date du 22 décembre 2005 -, la Congrégation pour la doctrine de la Foi prend pour base fondamentale de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique l'acceptation du Préambule doctrinal qui a été remis au cours de la rencontre du 14 septembre 2011. Ce préambule énonce certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au *sentire cum Ecclesia*, tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi.

Au cours de la même réunion ont été proposés quelques éléments en vue d'une solution canonique pour la Fraternité sacerdotale saint Pie X, qui suivrait la réconciliation éventuelle et espérée ■



Entretien avec Mgr Bernard Fellay après sa rencontre avec le cardinal William Levada (paru sur DICI le 14/09/2011)

À l'issue de l'entretien que Mgr Bernard Fellay et ses deux assistants généraux ont eu, au Vatican, avec le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le 14 septembre 2011, à 10h00, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a répondu à nos questions.



DICI : Comment s'est déroulée cette rencontre?

Monseigneur Fellay : l'entretien a été d'une grande courtoisie et d'une aussi grande franchise, car par loyauté la Fraternité Saint-Pie X se refuse à éluder les problèmes qui demeurent. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'étaient déroulés les entretiens théologiques qui ont eu lieu ces deux dernières années.

Lorsque j'ai déclaré, le 15 août dernier, que nous étions d'accord sur le fait que nous n'étions pas d'accord à propos du concile Vatican II, j'ai également tenu à préciser que lorsqu'il s'agit de dogmes, comme celui de la Trinité, nous sommes bien évidemment d'accord quand on en trouve le rappel dans Vatican II. Une phrase ne doit pas être isolée de son contexte. Nos entretiens théologiques ont eu le grand mérite d'approfondir sérieusement et d'éclaircir tous ces problèmes doctrinaux.

DICI : Le communiqué officiel commun au Vatican et à la Fraternité annonce qu'un document doctrinal vous a été remis et qu'une solution canonique vous a été proposée. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ?

Monseigneur Fellay : ce document s'intitule Préambule doctrinal; il a nous a été remis pour une étude approfondie. De ce fait, il est confidentiel, et vous comprendrez que je ne vous en dise pas plus. Cependant le terme *préambule* indique bien que son acceptation constitue une condition préalable à toute reconnaissance canonique de la Fraternité Saint-Pie X de la part du Saint-Siège.

DICI : À propos de ce préambule doctrinal, dans la mesure où cela ne touche pas à sa confidentialité, pouvez-vous confirmer qu'il s'y trouve, comme annoncé dans la presse, une distinction entre ce qui est de foi – et à quoi la Fraternité adhère pleinement - , et ce qui relevant d'un concile pastoral, comme Vatican II s'est voulu lui-même, pourrait être soumis à une critique, sans remettre en cause la foi?

Monseigneur Fellay : cette distinction nouvelle n'a pas été annoncée par la presse seulement, je l'ai personnellement entendue de sources diverses. Déjà en 2005, le cardinal Castrillon Hoyos me déclarait après que je lui eus exposé pendant cinq heures toutes les objections que la Fraternité Saint-Pie X formulait contre Vatican II ; « Je ne peux pas dire que je sois d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais ce que vous avez dit ne fait pas que vous êtes en dehors de l'Église. Écrivez donc au pape pour qu'il enlève l'excommunication ».

Aujourd'hui je dois à l'objectivité de reconnaître qu'on ne trouve pas, dans le préambule doctrinal, une distinction tranchée entre le domaine dogmatique intangible et le domaine pastoral soumis à discussion. La seule chose que je puis déclarer parce que cela figure dans le communiqué de presse, c'est que ce préambule contient « des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au « sentire cum Ecclesia », tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi ». Voilà, pas plus, pas moins.

Dici : au sujet du statut canonique qui serait proposé à la Fraternité Saint-Pie X, sous condition de l'adhésion au préambule doctrinal, on a parlé de prélatrice plutôt que d'ordinariat, est-ce exact ?

Monseigneur Fellay : comme vous le rappelez justement, ce statut canonique est conditionné; sa modalité exacte ne peut être vue qu'ultérieurement et reste encore objet de discussion.

Dici : quand pensez-vous donner votre réponse à la proposition du préambule doctrinal ?

Monseigneur Fellay : sitôt que j'aurai pris le temps nécessaire pour étudier le document, et consulter les principaux responsables de la Fraternité Saint-Pie X, car sur une matière aussi importante je me suis engagé auprès de mes confrères à ne pas prendre de décision sans les avoir consultés auparavant. Mais je puis vous assurer que notre décision sera prise pour le bien de l'Église et des âmes. Notre croisade du rosaire qui se poursuit sur plusieurs mois encore, doit s'intensifier pour nous permettre d'obtenir, par l'intercession de Marie, mère de l'Église, les grâces de lumière et de force dont nous avons besoin plus que jamais. (Dici n°240 du 14/09/2011) ■

LES BONNS ANGES, NOS ASTRES SPIRITUELS... PAR M. L'ABBÉ VIGNE



Cathédrale de Clermont-Ferrand
Fresque murale

Nos chers anges gardiens sont moins l'objet de nos discussions que les démons qui leur sont pourtant inférieurs. Or, donner plus d'importance aux esprits néfastes qu'aux bons est porter préjudice à ces derniers ainsi qu'à leur mission sur nos âmes. Les bons anges font partie du plan de notre rédemption à un titre spécial. Ils ont reçu des pouvoirs de Dieu bien supérieurs à ceux de l'Enfer, qui certes sont déjà non négligeables. Cependant, les bons anges ne peuvent rien sans notre coopération. Alors que les démons s'appuient sur nos péchés et leurs conséquences pour nous entraîner encore plus vers le bas, si nous nous appuyons sur le bon ange, nous venons à bout de toutes les difficultés, même et surtout de celles qui sont spirituelles.

Tout d'abord, il est bon de rappeler l'excellence de la nature des anges, qu'ils soient déchus ou non. Les représentations enfantines que nous en faisons ici-bas, les réduisent malheureusement trop souvent à de simples gardiens bienveillants ou malveillants alors qu'ils ont un rôle beaucoup plus important. L'ange est un esprit pur, dégagé de toute matière, ayant une intelligence connaissant les choses, avec leurs causes et leurs effets propres, instantanément et de manière beaucoup plus profonde que nous. Cela les place au-dessus de notre monde corporel dans lequel nous vivons. Si nous, qui sommes liés aux corps, nous ne les voyons pas à cause de la suprématie de leur nature spirituelle, cela ne veut pas dire pour autant qu'eux ne nous voient pas et ne peuvent pas intervenir. Bien au contraire, ils ont un mode d'action sur notre monde visible supérieur au nôtre. Ils ont le pouvoir de bouger les corps ou une partie d'un corps de manière si subtile, grâce à la suprématie de leur intelligence, que, dans la plupart des cas, nous ne nous en apercevons pas. Et ils ont intérêt à être le plus imperceptible possible afin de gagner plus facilement notre volonté à leur cause ; le démon pour Satan et le bon ange pour Notre-Seigneur.

Heureusement, Dieu ne permet pas aux démons de nous tenter au-dessus des forces qu'Il nous donne. Si nous tombons dans leurs pièges, c'est avant tout à cause de notre infidélité à la grâce.

De plus, Dieu envoie les bons anges en mission en leur donnant des grâces pour notre sanctification. Mais faut-il encore, être disposé à les recevoir. Aussi, il est bon de vivre en compagnie de ces anges avec la vénération qui leur est due en raison de leur sainteté mais aussi de leur mission.

Nous attribuons souvent, à juste titre, à nos bons anges des avantages temporels comme la libération d'une place de parking ou d'échapper à un accident... Or ce n'est pas là leurs actions principales, mais plutôt et surtout dans notre confirmation dans la Foi.

Certes, aucune créature, si élevée soit-elle, ne peut intervenir directement dans notre intelligence et notre volonté où se trouvent les vertus théologiques. Mais comme notre esprit dépend d'organes sensibles, rien n'empêche à l'ange d'intervenir indirectement dans notre âme en agissant sur notre partie corporelle. D'ailleurs nombre de bonnes inspirations ou dispositions sont



produites par l'action de notre ange gardien sur les passions ou l'imagination.

Pour ce bienfaiteur céleste, ce qui compte le plus est l'augmentation des vertus théologiques dont la première est la Foi. L'ange, de par sa nature intellectuelle, s'attachera tout d'abord à nous éclairer sur les vérités éternelles. Il le fait non seulement en nous donnant des lumières sur les articles de foi, mais aussi en soutenant la faculté de l'intelligence à croire avec plus de certitude.



Les deux anges de Raphaël

Ce dernier aspect est aujourd'hui des plus importants, car nous n'avons jamais été autant plongés dans l'erreur qui fragilise notre intelligence. Ce que nous propose la Foi est si opposé à ce que nous vivons dans le monde actuel, qu'il y a de

quoi susciter des doutes dangereux pour notre salut. Ne réduisons pas alors notre ange seulement à un rôle utilitaire temporel, mais mettons-nous sous sa lumière qui nous protège de l'erreur et nous élève au-dessus des pièges de ce monde. S'il y a un moment propice, c'est bien celui de l'assistance à la messe, où toute la hiérarchie des anges est irradiée par le Verbe. Ils ne manqueront pas, sous la régence de Notre-Dame, de nous disposer afin de boire à la source du Saint Sacrifice ■

GROUPE SCOUT SAINT-VINCENT-DE-PAUL

MEUTE SAINT DOMINIQUE SAVIO



Après une année d'activités, la meute Saint Dominique-Savio a campé cet été à Salérans (Alpes de Haute-Provence) avec pour thème principal « Saint Louis et la Septième croisade ». Les garçons ont eu l'occasion lors des veillées, des grands jeux, du concours-cuisine, des olympiades et tant d'autres moments, de faire apparaître à leurs grands frères Akéla, Bagheera et Chil leur caractère, excellentes occasions de corriger les travers et d'encourager la vertu et ainsi les faire grandir en sagesse.

Développant l'esprit de « famille heureuse » et assurant un vrai suivi de l'enfant, la meute est heureuse de continuer cette année la mission de formation chrétienne et humaine si chère au Scoutisme depuis plus d'un siècle maintenant.

N'hésitez pas à nous rejoindre et n'ayez pas peur de sortir de chez vous car l'aventure forme la jeunesse! Vous n'y croyez pas? Demandez à ceux qui y sont ... vous entendrez leur réponse! Tu as entre 7 et 12 ans ? Alors dépêche-toi, viens vite, la grande chasse recommence !

Loups, de notre mieux !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de meute à ce numéro : **Vincent GANAY - 0626348874**



CLAIRIERE SAINTE-FOYE



Durant le camp d'été, les louvettes de la Clairière Sainte Foy ont suivi, en Ardèche, les traces de St Montan, ermite du V^{ème} siècle, qui avait prédit la destinée d'un enfant qui devint Saint Rémy. Le camp est toujours synonyme de vie en plein air, de grands jeux, de veillées, de nuits sous les étoiles, d'installations construites avec du bois et de la ficelle... C'est le moment de mettre en pratique à grande échelle tout ce qui a été appris au cours d'une année d'activités scout. C'est aussi un moment de prières, de paix et de joie chrétienne; un moment unique pour s'imprégner de l'esprit de

pauvreté si cher à Ste Claire et St François d'Assise, les patrons des louvettes et des louveteaux. Une nouvelle année scout commence emplie de découvertes et de joyeuses chasses. Les louvettes ont hâte de faire découvrir à d'autres fillettes ce qu'est une vraie loutette et quelle est leur mission.



Bienvenue à la Clairière !

Pour tout renseignement, contacter Akela : **Anne-Laure RAMON - 06 64 31 16 22.**

TROUPE SAINT EUGÈNE DE MAZENOD



Contrairement aux louveteaux et aux louvettes inondés de soleil pendant leur camp, les scouts ont été particulièrement arrosés durant leur séjour dans les monts du Cantal... Oui, il y a toujours un risque à s'éloigner de Provence ! Néanmoins les deux patrouilles ont manifesté un excellent esprit de groupe alliant bonne humeur et efficacité : ici aussi, il s'agissait de mettre en œuvre ce qui avait été appris au long de l'année et toutes deux ont largement surpassé les deux autres patrouilles du Centre de la France avec lesquelles nos garçons campaient.

Cette année l'ensemble de la troupe se monte à 17 garçons venant de Marseille bien-sûr mais aussi Carpentras (!), Salon, Toulon et Aix. Il s'agit maintenant d'en assurer la pérennité par la formation de l'encadrement (camp école ; BAFA). Une meilleure disponibilité de notre aumônier devrait également renforcer la formation religieuse de nos adolescents.

FEU et CLAN

La revue de la troupe serait incomplète sans le Feu (Guides aînées) et le Clan (Routiers). C'est le sommet du scoutisme ou mieux la réalisation de l'idéal scout. Cependant bien peu vont jusque là parce que beaucoup de parents n'encouragent pas leurs grands à poursuivre et s'imaginent que le scoutisme n'est qu'un bon défouloir aux âges de l'enfance et de l'adolescence.

Marseille possède son Feu et son Clan composés d'étudiants mais aussi de jeunes pères et mères de famille dont les activités scoutées sont nécessairement plus réduites mais non moins enrichissantes.

A tous les jeunes-anciens scouts (ou guides) : venez réaliser votre idéal de jeunesse scoutée !

Contacts : Rémy GANAY – 06 25 30 24 06 / Mme Geneviève BOURRET – 06 72 35 23 65

CALENDRIER DU MOIS

Dimanche 2 : Messe de rentrée des scouts groupe St-Vincent-de-Paul.

Lundi 10 : Réunion de l'œuvre St-Vincent-de-Paul à 18h00, 14 bis rue de Lodi Marseille

Vendredi 14 : Réunion des Étudiants Catholiques de Provence à 20h00 au prieuré.

Dimanche 16 : À la sortie des messes : vente de gâteaux et de calendriers au profit de l'école St Ferréol

Journée provençale des familles à Puyloubier ; messe et pique-nique sur place (cf encadré)

Mardi 18 : École saint-Ferréol : réunion des parents à 20h00

Vendredi 21 – Lundi 24 : Pèlerinage à Lourdes (cf encadré)

Jedi 27 Récollecion des prêtres du doyenné à Marseille

Mercredi 30 : Fête du Christ-Roi

PÈLERINAGE DU CHRIST-ROI À LOURDES: 21 - 24 OCTOBRE

HÉBERGEMENT : HÔTEL CHRISTINA, 42 AV. PEYRAMALE (LE LONG DU GAVE)

TRANSPORT EN CAR DE GRAND TOURISME

INSCRIPTION ET RÉSERVATION IMPÉRATIVE AVANT LE 9 OCTOBRE

RENSEIGNEMENTS : PRIEURÉ SAINT-FERRÉOL : 04 91 87 00 50

JOURNÉE PROVENÇALE DES FAMILLES

Dimanche 16 octobre 2011

À Puyloubier, Institution des invalides de la Légion Étrangère

9h30 : Messe chantée sur place

12h00 : Pique-nique convivial

11h30 : Apéritif

13h30 : Activités diverses

Inscriptions préalables souhaitées auprès de Cécile Gignet : 04 91 44 90 33 ou 06 79 97 40 26

FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

Adultes : En période scolaire, catéchisme les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier

Deux mardis par mois, rue de Lodi, conférence : « Actualités & Formation chrétienne » à 20h00 par M. l'abbé Radier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les lundis à 20h au Prieuré.

Avignon (tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue

**Aix en Provence****Chapelle de l'Immaculée Conception**

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

Après-midi catéchisme pour enfants

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

samedi à 18h00 catéchisme pour adultes

Carnoux**Oratoire Saint Marcel**

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Dimanche et fêtes : 08h30 messe

Alleins**Chapelle des Pénitents Blancs** rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille**Horaire des messes**

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6 ^{ème} Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au Vendredi	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1 ^{er} Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12 ^{ème}) Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30
---	--	---

Permanences**Prieuré Saint-Ferréol**

Le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h00 à minuit

Chapelle de l'Immaculée Conception

le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier

Le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h00 à minuit

Église de la Mission de France-Saint Pie X

Lundi et vendredi (sauf 1^{er} vendredi du mois) : Abbé Vigne

Mardi :

Mercredi et 1^{er} Vendredi du mois : Abbé Callier

Jedi : Abbé Beauvais

Samedi : Abbé Radier

16h00 à 18h00 :
Permanence
18h00 : Chapelet

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72

prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard]

16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus

Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



L'ACAMPADO

40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Tél.04 91 87 00 50

Dépôt légal: 28 janvier 2010

Maquette et impression par nos soins